

Le sujet du mois : le 3^e commandement

Tu sanctifieras le Jour du Seigneur (1^{ère} partie)

Après la pause estivale, nous reprenons notre petite série sur les 10 commandements. Avec un sujet qui nous permettra de faire écho à la prise de position – estivale elle aussi, tout le monde ne chôme pas en été... – d'une vingtaine de députés appelant à « **aller plus loin** » dans les **possibilités d'ouverture dominicale des commerces**, à l'occasion de la loi Pacte devant être débattue à la rentrée. Voici introduit le sujet du mois : le respect du Jour du Seigneur, qui fait l'objet du 3^e commandement.

Que faut-il donc penser de toutes ces remises en causes du dimanche ? Tout simplement ce qu'en pense Dieu lui-même : « **Le septième jour est un sabbat ; un repos complet consacré au Seigneur** » (Ex 31,15). Dieu « **a fait tous les jours de la semaine, disait le Saint Curé d'Ars ; il pouvait tous les garder, il vous en a donné six, il ne s'est réservé que le sep-**

tième ; il veut qu'en ce jour, vous ne travailliez nullement, pas plus que si vous étiez à l'agonie. » « **De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais** ».

« **Le jour du sabbat, on fait mémoire du repos de Dieu le septième jour de la création, comme aussi de la libération d'Israël de l'esclavage d'Égypte et de l'Alliance établie par Dieu avec son peuple.** » (Compendium n° 451). « **L'agir de Dieu, explique le Catéchisme, est le mo-**

dèle de l'agir humain. Si Dieu a "repris haleine" le septième jour (Ex 31,17), l'homme doit aussi "chômer" et laisser les autres, surtout les pauvres, "repandre souffle" (Ex 23,12). Le Sabbat fait cesser les travaux quotidiens et accorde un répit. C'est un jour de protestation contre les servitudes

« Le Sabbat fait cesser les travaux quotidiens et accorde un répit. C'est un jour de protestation contre les servitudes du travail et le culte de l'argent. »

CEC 2172

du travail et le culte de l'argent. »
(CEC 2172)

Ce septième jour, qui a pris la forme du sabbat pour les Juifs, a trouvé son accomplissement, sa plénitude, après la Résurrection, dans le dimanche chrétien, jour de la Résurrection du Christ. En tant que premier jour de la semaine, le dimanche rappellera toujours la première création. Mais il sera aussi le « huitième jour », celui de la nouvelle création que Notre Seigneur a inaugurée par sa Résurrection.

Le dimanche est donc un jour réservé au repos et au culte de Dieu. L'homme n'a pas été créé pour que sa dimension corporelle l'aspire tout entier vers la matière, vers le terrestre : en un mot, vers la corruption. Au contraire, dans le plan de Dieu, quand le Bon Dieu met une âme dans ce corps, c'est bien pour que cette nature spirituelle tire le matériel vers les réalités éternelles, incorruptibles, divines. Mais le risque est toujours présent, de céder à cette

pesanteur mortifère pour l'âme, en nous laissant absorber, envahir, par le côté terrestre de notre existence. L'enjeu du dimanche, c'est donc cette lutte entre le sacré et l'idolâtrie. S'exprimant sur ce sujet, Mgr Tihamer Toth affirmait que « dans nos villes modernes, la vie est un tel surmenage, nous sommes tellement pris par les côtés matériels de l'existence que seul le dimanche observé selon les lois de l'Eglise peut nous élever et nous rendre meilleurs »

« Dans nos villes modernes, la vie est un tel surmenage, nous sommes tellement pris par les côtés matériels de l'existence que seul le dimanche observé selon les lois de l'Eglise peut nous élever et nous rendre meilleurs. »

Mgr Tihamer Toth

La sanctification du dimanche a cette vertu de nous faire redécouvrir le vrai sens du temps : nous ne sommes pas propriétaires du temps. Le temps est un don de Dieu, et un don

de Dieu fait dans une intention précise : préparer notre éternité. Le dimanche est ainsi à notre semaine ce que l'éternité est à notre vie. Le dimanche se doit d'être l'âme des autres jours.

« Sans le dimanche, nous ne pouvons pas vivre », ont proclamé les

martyrs d'Abitène, au 4ème
siècle. Puissions-nous faire nôtre

cette devise.